



Communauté de Communes

du Pays de Saverne

Saverne, le 10 mars 2026

Pôle Economie-Environnement

Affaire suivie par :

Frédéric AVELINE

T : 03.88.71.61.17.

P : 07.68.75.30.58.

M : frederic.aveline@cc-paysdesaverne.fr

LE PRESIDENT

A

DREAL GRAND EST

Mission Régionale d'Autorité

Territoriale

Service Evaluation Environnementale

14 rue du Bataillon de Marche n°24

BP 10001

67050 STRASBOURG CEDEX

OBJET : Plan Local d'Urbanisme de Dettwiller

Modification n°1

Confirmation de la non-soumission à évaluation environnementale

P.J. : Dossier

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Dettwiller, les études menées ont conclu à l'absence d'incidences notables des changements apportés au document d'urbanisme sur l'environnement.

En application des dispositions de l'article R.104-33 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous consulter pour confirmation de l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

À cette fin, vous trouverez dans le dossier joint les informations visées par l'article R.104-34 du code de l'urbanisme.

Dans l'attente de votre avis sous 2 mois, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Dominique MULLER

